



« 33^{ème} GRAND PRIX D'AMIENS METROPOLE »

Trophée Michel Van Poperinghe

VENDREDI 01, SAMEDI 02 et DIMANCHE 03 MAI 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Conditions de participation :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue, ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical (fourni pour les joueurs étrangers) de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, et s'être acquitté du droit de jeu fédéral et dont les index de jeu sont limités à :

- Messieurs : 11.4
- Dames : 14.4

Le nombre de joueurs sera limité à 144 dont un minimum de 39 dames. 14 wildcards seront à disposition de la Ligue de Golf des Hauts de France qui pourra en affecter une partie au Club.

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisés, les joueurs seront retenus selon les règles en vigueur du Vadémécum fédéral 2026 (dans l'ordre du mérite national, puis à l'ordre des index).

Forme de jeu :

Simple – Stroke-Play sur 54 Trous stroke-play sur 3 tours, 18 trous par jour avec cut après second tour :

Cut après 36 trous :

Pour les Messieurs : Les 60 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour le dernier tour.

Pour les Dames : Les 18 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour le dernier tour

Vendredi 01 Mai – Tour 1

Samedi 02 Mai – Tour 2 (cut)

Dimanche 03 Mai – Tour 3

Inscription :

Les engagements se feront exclusivement en ligne sur le lien ci-dessous :

[33ème Grand Prix d'Amiens Métropole](#)

La date limite d'inscription est fixée au **Vendredi 17 Avril 2026**. Si le champ des joueurs est incomplet, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date, retenus par ordre d'arrivée de leur inscription ; néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement.

Une liste des joueurs retenus sera publiée le **Mercredi 22 Avril 2026**.

Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, Live Facebook...).

Droit d'inscriptions :

- Joueur (se) adulte.....110 €
- Joueur (se) de 19 à 24 ans (nés entre 2002 et 2007)65 €
- Joueur (se) de 18 ans et moins (nés en 2008 ou après)50 €
- Membres du club.....30 €

ATTENTION, suite à votre inscription vous recevrez automatiquement un mail de validation de prise en compte. Si tel n'est pas le cas, merci de vérifier cette dernière auprès du secrétariat du Golf.

De plus une contribution vous est suggérée, il vous suffit de cliquer sur modifier & cocher la case "Je ne souhaite pas apporter mon soutien"

Liste de départs :

Les listes des départs seront consultables sur le site @ du Club, envoyé par mail et sur le tableau officiel.

- Ordre de départ du Tour 1 : bloc 2, bloc 1, bloc 3, bloc 4 ;
- Ordre de départ du Tour 2 : bloc 3, bloc 4, bloc 2 et bloc 1.
- Ordre de départ du Tour 3 : ordre inverse des résultats, (ordre de croissant).

Marques de départs :

Les dames partiront des marques bleues et les messieurs des marques blanches.

Trophée du Grand Prix :

Le Trophée du Grand Prix d'Amiens Métropole sera gagné par le joueur ou la joueuse ayant réalisé le meilleur score brut, son nom sera gravé sur le Trophée et laissé au Club.

Remise des Prix des vainqueurs :

Elle aura lieu, aussitôt que les vainqueurs seront connus au clubhouse.

3 prix Brut Dames,

3 prix Brut Messieurs,

1 prix Brut U16 Mixte

Départage :

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en « play-off trou par trou » sur les trous 14,18.

Tenue Vestimentaire :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Jeans, tee-shirts, shorts et débardeurs sont interdits.

Le port des casquettes doit être fait à l'endroit et tout type de couvre-chef est à retirer dans l'enceinte du club house.

Tableau officiel :

Les joueurs pourront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et du déroulement de l'épreuve au tableau officiel.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Le règlement de l'épreuve comprend également les éventuels protocoles sanitaires définis par la FFGolf en vigueur à la date de l'épreuve.

Comité de l'épreuve :

Il est composé de :

- Bruno Baert, Arbitre.
- Frédéric Soyez, Arbitre
- Etienne Marquette, Directeur du Golf Club d'Amiens